

Lancement officiel de l'Anjo Foundation

Accroître sans relâche ses connaissances

Au terme de plusieurs mois de préparation, l'Anjo Foundation a été officiellement lancé depuis le 1^{er} mars. Ce fonds spécial a pour objet de financer les formations qui sortent du cadre d'apprentissage habituel de Kramp. Toute la beauté du dispositif réside dans le fait que chacun peut y recourir.

Les statuts sont rédigés, le site Internet est mis en ligne et les procédures internes sont prêtes ; en d'autres termes, plus rien n'entrave le démarrage officiel de l'Anjo Foundation. « Nous sommes fiers, un an et demi environ après l'initiative de mon père, de pouvoir donner le coup d'envoi », explique Anne Joldersma, fils du porteur de projet.

QUI EST ...

Anjo Joldersma?

Lorsque le jeune économiste Anjo Joldersma a pris ses fonctions en 1974, il fut envoyé à l'entrepôt pour acquérir la connaissance des produits, comme tous les nouveaux arrivants. À force de zèle et de formation, il développa ses talents au sein de l'organisation. En 1984, Anjo devint actionnaire et se vit attribuer la responsabilité financière de l'entreprise en tant que membre de la direction. Au cours des années suivantes, il joua un rôle important dans le développement de Kramp. Son rôle était particulièrement prépondérant dans le domaine du travail d'équipe et de la culture d'entreprise. C'est lui qui établit les bases de l'état d'esprit Kramp actuel, qui s'est désormais étendu dans le monde entier. En 2010, il se retira de la direction pour faire place à une nouvelle génération d'actionnaires. Détenteur d'un petit nombre d'actions, il est toujours impliqué dans notre organisation en tant que membre du Conseil de surveillance. 

Trésorier, ce dernier forme avec le président Jo Krill (Insights Learning & Development) et la secrétaire Elise Ruesink (directrice du développement des RH du groupe Kramp) le bureau de l'Anjo Foundation. « Mon père m'a dit une fois qu'il doit ses 36 années à la direction de Kramp au fait qu'il a toujours pu apprendre. Il a donc souhaité faire quelque chose en retour pour l'entreprise et a investi une somme d'argent importante dans une fondation. Les intérêts de cet investissement permettent aujourd'hui de financer les demandes de formation. »

« Toute personne qui dépend de la direction de Kramp peut formuler une demande de formation », poursuit Elise. « Il s'agit de formations qui viennent s'ajouter à celles déjà existantes et qui contribuent à l'employabilité du collaborateur au sein de Kramp. »

Un site Internet pratique

Vous trouverez sur le site Internet www.anjofoundation.com les renseignements relatifs à la procédure de demande, aux conditions et aux exigences. « Outre la signature du supérieur hiérarchique et du DRH, le candidat doit également motiver sa demande de formation », insiste Jo Krill.

Le bureau de l'Anjo Foundation (de gauche à droite) : Anne Joldersma, Jo Krill et Elise Ruesink : « Déterminez votre plan de carrière au sein de Kramp, puis continuez à apprendre ! »

« Nous réunissons le bureau quatre fois par an afin d'examiner les demandes. C'est pourquoi nous avons fixé des échéances pour le dépôt des demandes. La première est fixée au 4 juin. »

Les demandes de formation recevables sont validées au regard des coûts et du budget disponible. Anne Joldersma : « Si le budget annuel est insuffisant, la demande est reportée à l'année suivante. Pour le moment, nous ne savons évidemment pas si cela sera nécessaire. Nous sommes particulièrement curieux à l'égard des premières inscriptions. Notre conseil est le suivant : profitez de ce dispositif et faites comme mon père, continuez à apprendre ! » 

